



PLAN CLIMAT DE PARIS-SACLAY

SYNTHÈSE

2019 - 2024



**PARIS
SACLAY**

Communauté d'agglomération



Source : INSEE janvier 2017 population municipale authentifiée

L'ÉDITO



Par Michel Bournat,
Président de la Communauté Paris-Saclay
et Sandrine Gelot,
Vice-présidente en charge
de la transition énergétique

La communauté d'agglomération Paris-Saclay a été l'une des toutes premières d'Ile-de-France à engager la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial en 2017 dans un large esprit de co-construction avec plus de 200 participants.

Avec 126 actions identifiées, l'ambition de l'agglomération en matière énergétique et environnementale se veut à la hauteur des enjeux climatiques de notre territoire face auxquels l'urgence commande d'agir sans délai, à court et à moyen terme.

Cet engagement à agir réside tant dans l'action individuelle que dans l'action collective portée par les communes, les partenaires publics, les acteurs économiques et académiques et l'agglomération avec le relais des agences locales de l'énergie ou d'amélioration de l'habitat et les différents dispositifs d'aides qu'elles accompagnent.

Les objectifs de notre PCAET, s'ils sont ambitieux, n'en demeurent pas moins réalistes et atteignables pour que nous puissions suivre leur réalisation et évaluer leur impact pour notre territoire, ses habitants et les générations futures.

UN PROGRAMME D'ACTION POUR DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

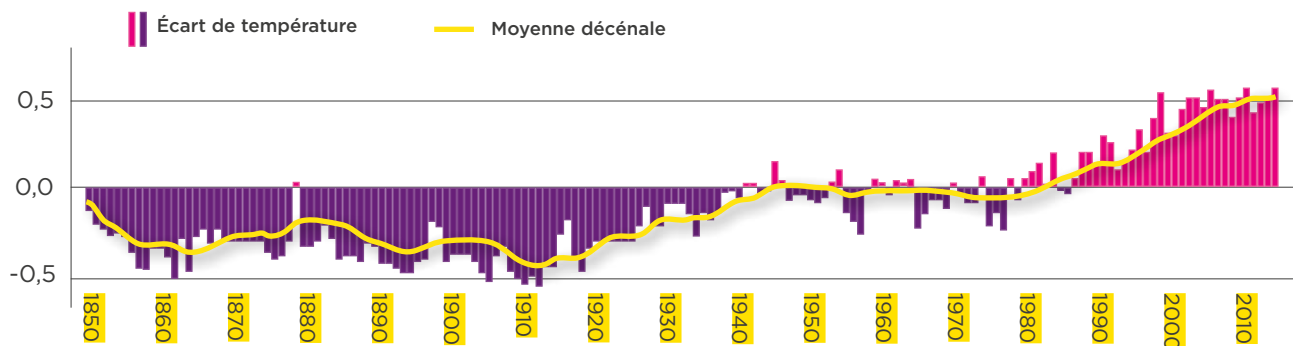
La Communauté Paris-Saclay a été l'une des premières collectivités franciliennes à démarrer, en 2017, l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial : un programme d'actions sur 6 ans, 2019-2024, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air. Il précise les actions à mettre en œuvre pour atteindre des objectifs ambitieux pour le territoire à l'horizon 2030 :

- Réduction de **34%** d'émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 2012)
- Réduction de **24%** de consommation énergétique (par rapport à 2012)
- **20%** d'énergie renouvelable

En effet, sur le territoire de la Communauté Paris Saclay, comme partout ailleurs en France, les effets du changement climatique se font sentir : canicules plus nombreuses et qui durent plus longtemps, multiplication des inondations, froids extrêmes plus fréquents, sécheresses plus longues, etc. Ces changements climatiques sont liés à une accumulation de gaz à effet de serre dans l'air (CO₂, méthane, etc.). Ils sont naturellement présents sur Terre, mais l'équilibre existant est aujourd'hui perturbé par l'accumulation croissante des émissions d'origines humaines. L'effet de serre est plus important et le climat change de façon imprévisible, avec des répercussions aussi bien sur le confort, la santé des habitants que sur l'activité économique.

Il était donc indispensable de se donner les moyens de limiter l'impact de l'activité humaine sur le climat et sur la qualité de l'air, à une échelle locale.

ÉVOLUTION DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE DE 1850 À 2010



Source : Météo France

UN SUJET

QUI NOUS CONCERNE TOUS

Au démarrage du projet, l'agglomération s'est immergée dans le quotidien des habitants. Une enquête et des micros-trottoirs ont été réalisés fin 2017 dans 15 lieux différents pour connaître avis, craintes et propositions sur le changement climatique. Ils nous ont montré que :

- Le problème du changement climatique est bien connu et tout le monde se sent concerné mais l'impact de nos choix quotidiens est mal connu ;
- Il est difficile pour la plupart des personnes de citer les solutions possibles. Elles ne savent pas comment agir alors qu'elles ont conscience que la situation l'exigerait ;
- Bien que certaines actions soient devenues habituelles (tri des déchets, extinction des lumières), les pratiques qui demandent un changement

plus profond (manger autrement, se déplacer différemment...) sont souvent repoussées à plus tard ou reportées sur d'autres acteurs (l'État, les dirigeants, les autres pays) ;

- Changer de comportement à l'échelle individuelle est à la fois nécessaire et insuffisant. De nombreux habitants ont le sentiment que la portée de leurs actions est faible. Il y a besoin de rendre visibles les bénéfices des actions que chacun entreprend et d'agir collectivement.

Paroles d'habitant : « J'utilise un 4x4 et le vélo, mais le gars qui mange 4 steaks et roule en vélo, est-ce qu'il ne pollue pas autant ? On n'arrive pas trop à se positionner, on manque d'informations claires. »



Étudiants répondant à un micro trottoir réalisé en phase de préparation du Plan Climat.

85 % DES GAZ À EFFET DE SERRE

PROVIENNENT DES DÉPLACEMENTS

ET DES BÂTIMENTS

Sur le territoire de la Communauté Paris Saclay le transport est le premier émetteur de gaz à effet de serre (39% des émissions). Cela provient essentiellement du transport routier de personnes ou de marchandises : voiture, poids lourds, utilitaires, etc. qui, en consommant des produits pétroliers, (essence diesel) rejette du CO₂. Les transports ont aussi une large responsabilité dans la dégradation de la qualité de l'air.

Viennent ensuite les logements. Ils sont à l'origine de 28% des émissions de gaz à effet de serre en raison des consommations d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude, l'électro-ménager, etc. Les bâtiments tertiaires (bureaux, commerces) et publics (écoles, hôpitaux, conservatoires, mairies...) constituent la troisième source de gaz à effet de serre.

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Prises en compte sont celles liées :

Aux sources fixes de gaz à effet de serre : consommation d'énergie fossile pour le chauffage des bâtiments par exemple, fuites de fluides frigorigènes (climatisation, congélateur, réfrigérateur...), épandage d'engrais, etc. ;

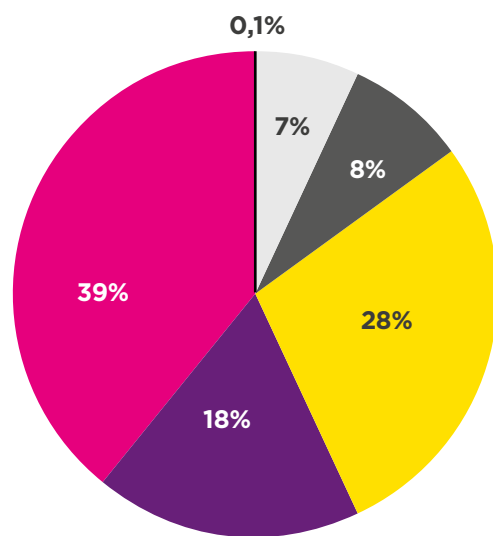
Aux consommations d'énergie du transport (individuel ou collectif), pour la partie du trajet réalisée sur le territoire, en transit ou non ;

À la production de l'électricité consommée sur le territoire, même si le lieu de production est situé en dehors du territoire ;

À la production de chaleur et froid consommés sur le territoire, même si le lieu de production est situé en dehors du territoire (réseau de chaleur).

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

par secteurs sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay



- 0,1% / Agriculture
- 7% / Industrie
- 8% / Émission non-énergiques*
- 28% / Résidentiel
- 18% / Tertiaire
- 39% / Transport

* Liées aux engrais, traitement des déchets et aux fuites de fluides frigorigènes.

Source : Wattstrat

UN PLAN D'ACTION

CO-CONSTRUIT AVEC VOUS



Ateliers de co-construction du Plan Climat sur le thème des transports menés dans les communes.

Le plan d'action du Plan Climat a été co-construit lors d'ateliers organisés en mars 2018 qui ont réuni près de 200 participants.

Cette démarche a offert une large place aux propositions des citoyens, entreprises ou associations, prenant en compte leur contexte local. **Les élus locaux ont également contribué à l'élaboration des priorités du Plan Climat en définissant ses 9 axes stratégiques.**

LE PLAN CLIMAT COMPREND 126 ACTIONS

Elles sont mises en place par la Communauté Paris Saclay et les communes qui la composent, par les habitants et par de nombreux partenaires qui agissent sur le territoire : l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Ouest Essonne, l'association Terre et Cité, les universités et grandes écoles, les distributeurs et fournisseurs d'énergie, la Région Ile-de-France, l'Etat, le Département de l'Essonne, l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et bien d'autres associations, entreprises, citoyens, etc.

Le Plan Climat est donc une feuille de route collective qui concrétise les moyens d'atteindre les objectifs fixés. À chacun de s'en saisir pour le rendre efficace.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS



Les bâtiments (logements et bâtiments tertiaires) sont les premiers consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay. 53% du parc de logements date d'avant 1974, année de la première réglementation thermique. Ils sont également la deuxième source d'émissions de particules fines. La rénovation énergétique des bâtiments est donc une priorité.

Grâce à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), la Communauté Paris-Saclay et ses partenaires (ANAH, Département, Région) aident déjà les ménages modestes à rénover leur logement. L'ALEC Ouest Essonne apporte un conseil neutre et gratuit aux habitants qui s'interrogent sur les aides et sur les solutions techniques. Dans ce domaine, **le Plan Climat vise à accélérer les choses en offrant un accompagnement plus poussé, notamment aux copropriétés, et en travaillant avec les professionnels de la filière.**

PRINCIPALES ACTIONS

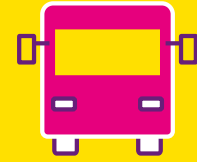
- Améliorer la qualité environnementale des bâtiments tertiaires et industriels
- Développer les filières locales de matériaux bio-sourcés (bois, chanvre...)
- Créer un "géoportail" de l'énergie pour informer les gens des possibilités d'installer des énergies renouvelables pour leur logement
- Repérer les ménages en précarité énergétique et les accompagner
- Sécuriser et simplifier la rénovation des logements avec des dispositifs adaptés et incitatifs
- Poursuivre le soutien financier à la rénovation énergétique des logements des ménages modestes (OPAH)



L'étiquette énergie vise à informer le consommateur de l'impact énergétique d'un produit.

SE DÉPLACER

MIEUX ET MOINS



Le transport de personnes et de marchandises est la première source de pollution de l'air sur le territoire par l'émission de particules fines et d'oxydes d'azote. De plus, il représente 39 % des émissions de gaz à effet de serre. Cela est dû au recours majoritaire à la voiture individuelle pour nos déplacements. Aller vers une mobilité durable nécessite de renforcer l'offre et de développer les infrastructures de transports (sites propres, lignes de métro et de tramway, pistes cyclables). L'arrivée prévue en 2026 de la ligne 18 du métro, **le renforcement des lignes de bus et la construction d'un réseau de pistes cyclables sont de premières étapes**. Il nous faudra aussi changer nos habitudes de déplacement et privilégier de plus en plus le vélo, la marche et les transports en commun... et adopter le réflexe co-voiturage lorsque la voiture est la seule solution ! En parallèle, il sera également nécessaire de repenser notre mobilité grâce au **développement du télétravail et des espaces de co-working**.

PRINCIPALES ACTIONS

- **Mettre en œuvre un plan vélo** (pistes cyclables, stationnements sécurisés, feu de circulation vélo, zones de sécurité...)
- **Développer et améliorer l'offre de transport en commun en lien avec nos partenaires : bus, RER, tram...**
- **Promouvoir une offre locale de système de covoiturage courte-distance**
- **Développer les parkings relais accessibles et compétitifs à proximité des gares**
- **Créer des tiers-lieux répartis sur le territoire** (espaces de télé-travail, de co-working...)

Navette gratuite Paris-Saclay à Gif-sur-Yvette.



Le trente, espace de coworking et d'accompagnement à la création d'entreprise à Massy.



DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L' économie circulaire est un mode de production et de consommation inspiré du fonctionnement des écosystèmes naturels. Plutôt que de jeter nos biens une fois utilisés ou consommés, il s'agit de réutiliser les déchets que nous produisons et de les réinjecter dans les processus de fabrication, via des cycles biologiques ou techniques, si possible indéfiniment.

Ainsi, chaque déchet devient une ressource. Sur le territoire, des entreprises sont déjà engagées sur cette voie : recyclage des déchets de chantiers, mutualisation des ressources, écoconception des produits, utilisation de matières recyclées, création d'entreprises innovantes proposant de nouvelles possibilités de valorisation des déchets... Les initiatives sont nombreuses et portées par tous types d'acteurs, entreprises, associations, habitants ou étudiants.

Les bénéfices de l'économie circulaire sont nombreux :

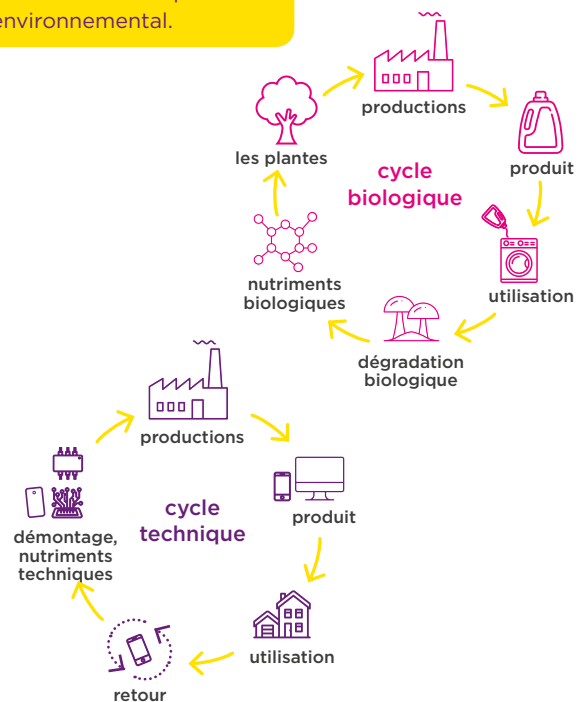
- Protéger et développer l'emploi local
- Aider nos entreprises à être plus compétitives
- Contribuer à l'innovation
- Développer une économie qui contribue au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique

Réduire l'extraction des ressources naturelles ou la fabrication de matières premières chimiques permet de réduire la consommation énergétique due à ces activités et donc les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, le recyclage de l'aluminium permet d'économiser jusqu'à 95% d'énergie par rapport au mode de fabrication traditionnelle.

PRINCIPALES ACTIONS

- Faire émerger des projets de recyclage et de réemploi des matériaux du BTP
- Étudier l'opportunité de mettre en place une solution de valorisation énergétique des biodéchets sur le territoire
- Développer les alternatives aux emballages jetables dans les commerces alimentaires
- Faire des médiathèques un lieu de partage autour de la consommation responsable

L'économie circulaire vise à limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental.



AGIR AU QUOTIDIEN POUR CHANGER ENSEMBLE



Les actions des acteurs publics et des entreprises, seules, ne suffiront pas à enrayer le changement climatique. **Il faut également une mobilisation de chacun, au quotidien. Toutes les initiatives individuelles et collectives sont encouragées.**

Pour cela, l'information et la sensibilisation des habitants sont un préalable indispensable. Il est aussi prévu de favoriser les actions collectives : au sein des copropriétés, dans les médiathèques, les maisons de quartier, les écoles, les zones d'activité... pour s'appuyer sur la force du collectif. **La création du site internet agissons pour le climat.fr est une première étape pour vous informer, vous exprimer et connaître les initiatives autour de chez vous.**

Paroles d'habitant : « *Ce sont les petits gestes de tout le monde qui à plus grande échelle, peuvent améliorer les choses mais il y en a qui ne trie pas, ils n'ont même pas conscience, parce qu'on ne leur en parle pas.* »

PRINCIPALES ACTIONS

- Créer LE portail d'information sur la transition écologique et de mise en relation entre porteurs d'initiatives, citoyens intéressés, associations, etc.
- Solliciter les citoyens pour financer des projets durables sur le territoire (énergies renouvelables...)
- Organiser des concours de projets regroupant plusieurs habitants dans les domaines air-énergie-climat
- Animer un défi climat dans les écoles et les cantines

Retrouvez les informations sur le Plan Climat et les initiatives sur agissons pour le climat.fr



AGISSONS
POUR LE CLIMAT
PARIS-SACLAY



Actualité

Documentation

Expression

Calendrier

Productions

Paris-Saclay

Devenez acteurs de la construction du plan climat

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET FAVORISER UNE AGRICULTURE LOCALE DURABLE



Avec les plateaux de Saclay et de Nozay, les terres maraîchères dans la vallée de l'Yvette et à Marcoussis, le territoire de la Communauté Paris-Saclay est le premier territoire agricole au sud de la capitale. Ces terres agricoles bénéficient à la fois de qualités agronomiques, d'une proximité directe avec les consommateurs et de la présence de structures de recherche de haut niveau. **Développer l'agriculture locale permet de réduire les circuits de distribution et d'offrir une alimentation locale, saine et de saison aux habitants.** En parallèle, il est prévu de soutenir les exploitants agricoles dans leurs démarches environnementales.

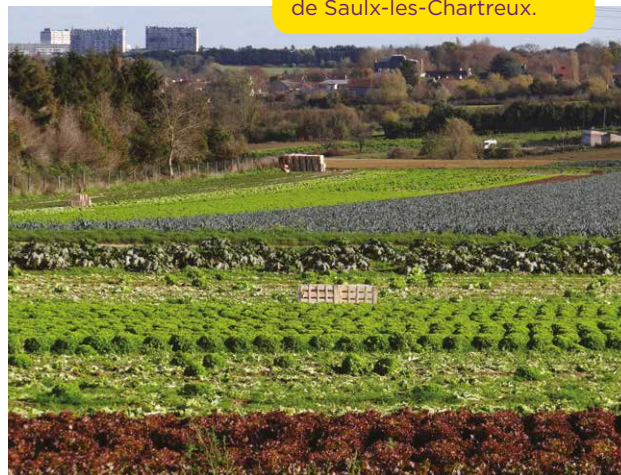
PRINCIPALES ACTIONS

- Augmenter l'offre de produits agricoles de proximité et développer les circuits courts
- Approvisionner la restauration collective locale en produits locaux et de saison et réduire l'impact carbone des repas
- Accompagner les exploitations agricoles vers une agriculture durable et plus respectueuse de l'environnement (réduction des engrais et pesticides, agriculture bio...)
- Développer des espaces de vente coopératifs et mutualisés de produits locaux

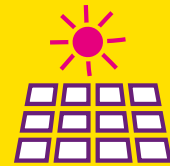
Panier de fruits et légumes bio préparé dans une AMAP.



Exploitation maraîchère de Saulx-les-Chartreux.



PRODUIRE ET DISTRIBUER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET CITOYENNES



La lutte contre le changement climatique suppose de changer radicalement notre modèle énergétique. Tout d'abord en réduisant nos consommations d'énergie, et ensuite en remplaçant les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) ou non renouvelables par des énergies renouvelables.

Il existe plusieurs sources d'énergies renouvelables sur le territoire : géothermie, bois-énergie, solaire thermique et photovoltaïque, éolien urbain, énergie de récupération, biogaz... **Pour valoriser ce potentiel et mutualiser les équipements, les réseaux de chaleur sont indispensables.** Il en existe déjà quatre sur le territoire.

Les énergies renouvelables sont aussi une opportunité de valoriser localement des richesses qui actuellement quittent l'économie locale pour payer la facture énergétique du territoire. À Marcoussis, par exemple, un projet de ferme solaire, sera en partie financée par l'investissement participatif des habitants.

PRINCIPALES ACTIONS

- Développer les panneaux solaires et le petit éolien dans les centres commerciaux et les zones d'activités sur les grandes toitures ou les parkings
- Soutenir et faciliter la création de projets citoyens de production d'énergie renouvelable et de récupération
- Inciter le renouvellement des systèmes de chauffage au bois anciens et des foyers ouverts par des systèmes performants et moins polluants
- étendre et développer les réseaux de chaleur et valoriser la chaleur inutilisée (réseaux d'assainissement, data centers...)

CHIFFRES CLÉS

775 GWh
de production
d'énergie renouvelable
en 2015

657 M€
facture énergétique
du territoire
en 2015

11 %
de la consommation
d'énergie du territoire
provient de sources
renouvelables et
de récupération

86 km
de réseaux de chaleur

Installation centralisée
du quartier de Moulon



AMÉNAGER ET URBANISER AUTREMENT POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE



L'aménagement du territoire et l'urbanisme ont une forte influence sur la pollution, l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre. En effet, ils planifient les besoins et les modes de transport, la place de l'agriculture, la qualité environnementale des bâtiments, les énergies renouvelables. Aussi, l'aménagement du territoire doit-il intégrer en amont les questions climat-air-énergie dans le but de :

- Limiter l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels
- Sortir du système « tout voiture » grâce à la politique de stationnement, au partage de l'espace public...
- Faciliter le développement des réseaux de chaleur et les énergies renouvelables
- Anticiper les impacts du changement climatique
- Encourager des constructions et des rénovations performantes.

PRINCIPALES ACTIONS

- **Transposer les enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)**
- **Créer un réseau d'observation de la qualité de l'air et du bruit**
- **Adopter et diffuser une charte environnementale de la construction et de l'aménagement**
- **Préserver et développer les espaces végétalisés en ville et limiter l'imperméabilisation**



Éco-quartier Camille Claudel à Palaiseau.

VERS DES SERVICES PUBLICS EXEMPLAIRES



Les pouvoirs publics sont attendus comme précurseurs d'actions concrètes permettant aux habitants de sentir la mobilisation et l'intérêt de leur territoire face à la question climatique. Ce besoin d'exemplarité se retrouve dans tous les domaines : gestion de l'eau, éclairage public, gestion des déchets, alimentation, bâtiment... **Des actions sont déjà en cours : plusieurs communes ont commencé à rénover leurs bâtiments publics pour réduire leur consommation d'énergie.** La Communauté Paris-Saclay a adopté un programme de rénovation de son éclairage public, ce qui a déjà permis de diminuer les consommations d'énergies de 40% sur les 8 communes rénovées.

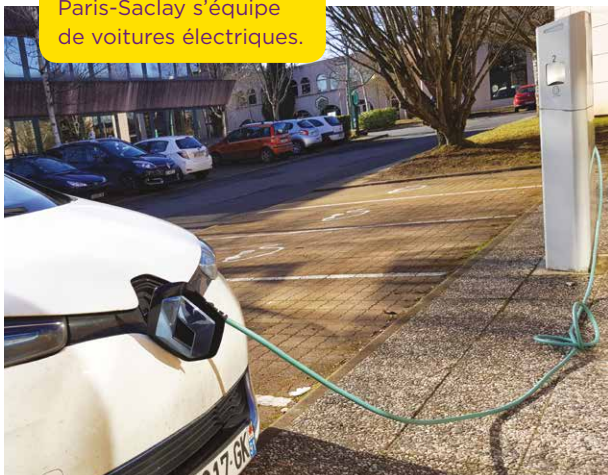


Paroles d'habitant : « Pourquoi on nous demande de faire attention ? Bien sûr c'est le problème de tout le monde, tout le monde doit faire des efforts. Mais avant de nous montrer du doigt, que les autres en haut montrent l'exemple. »

PRINCIPALES ACTIONS

- Réduire les consommations d'énergie et dépenses liées à l'éclairage public et valoriser les résultats
- Intégrer l'éco-exemplarité dans tous les événements de la CPS et des communes
- Définir et adopter un plan « aggro éco-responsable » à la CPS

La Communauté Paris-Saclay s'équipe de voitures électriques.



Travaux de rénovation de la halle Mandela à Longjumeau.



DEVENEZ ACTEUR DU PLAN CLIMAT

agissons pour le climat.fr







Le service Transition Énergétique
de la Communauté d'agglomération
est à votre disposition :
planclimat@paris-saclay.com

MERCI AUX HABITANTS, AUX COMMUNES
ET À L'ENSEMBLE DES ACTEURS ASSOCIATIFS, ÉDUCATIFS,
ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

Parc Orsay Université - 1 rue Jean Rostand 91898 Orsay cedex
Tél. 01 69 35 60 60 - www.paris-saclay.com

  Communauté Paris-Saclay
  @comparissaclay